

Les Membres du Bureau A votre service !

Karim AIT-GACEM, rue St-Léonard 338 - 0477 196 954 - kaitgacem@gmail.com
Eric CHAVANNE, trésorier, rue Maghin 33 - 0485 982 987 - e.chavanne@yahoo.fr
Carni GARCIA-CORTES, rue des Brasseurs, 14 - carni.garciacortes@gmail.com
Georges GOOSSE, rue Regnier Poncelet, 15 - 04 2273869 - georges.goosse@skynet.be
Freddy INGENITO, rue de Moresnet 8 - 04 227 38 32- 0477 169 954 - freddy.ingenito@skynet.be
Eva JANSSENS, rue Dony 12 - 0496 767 921 - evamarie53@hotmail.com
Patrick MATRAY, rue Vivegnis 349/2 - secrétaire - 0485 740 178 - patneo17@gmail.com
Laurence SLOCK, rue Saint-Léonard 123 - 0495 110 505 - laurence.slock@yahoo.fr

PROCHAINE ASSEMBLEE : le 26 janvier 2017

Trois parties pour notre réunion :

- le bilan de l'année 2016 et le suivi de nos actions;
- les nouvelles concernant les Coteaux (et c'est surprenant !), l'arrêt de bus rue Chéri, le groupe Propreté, le Groupe mobilité, etc ;
- les 2 grands projets pour 2017 ;
 - le premier qui aura pour objet d'entretenir le lien avec le monde politique et les élus, avec une initiative originale ;
 - le second concerne les Journées du Patrimoine.

Nouvelles brèves diverses

- On nous signale un sujet récurrent relatif à **l'insécurité autour de la place des Mariniers** qui ne s'arrange pas. Durant la période des fêtes plusieurs boîtes aux lettres ont littéralement été explosées sur la place. Plusieurs riverains ont faits des remarques aux responsables de ces actes, la réponse a manifestement été : « ici c'est nous qui faisons la loi ! ».
- « Au sujet des tarifs d'occupation de la salle polyvalente pour votre association, le Conseil d'Administration de l'asbl Brasserie s'est réuni ce vendredi 13 janvier. Le Conseil d'Administration souligne l'importance de vos activités pour la vie du quartier et le grand intérêt qu'il y porte. Les nouveaux tarifs en vigueur depuis le 6 septembre 2016 adaptés en regard des charges énergétiques qui nous incombent désormais sont néanmoins applicables pour toutes les associations qui occupent la salle polyvalente et il ne peut y être fait d'exception. » (cgs)

COTISATION 2017 - Devenez Membre de votre Comité de Quartier !

Vous le renforcez ! Ceci nous rend encore plus représentatif pendant les discussions. Chaque mois, vous recevrez le compte-rendu et resterez informé de l'actualité de notre beau Quartier Saint-Léonard. 6,00€ /an - Compte BE72 0682 1554 2616 du Comité de Quartier Saint-Léonard à Liège.

Mentions : votre nom + « cotisation 2017 » - Bulletin en annexe. Merci.

Crédits photographiques : personnel, Internet Facebook, et Rédaction du livret : Patrick MATRAY



SOMMAIRE :

2. 2017 : On sabre le mousseux
3. L'arrêt Chéri et débat
4. Nouveaux bus hybrides
5. Divers dossiers
6. On recherche des politiques. « Y a quelqu'un ? »
7. HISTOIRE : Régnier-Poncelet, XIX^e.
8. Cotisation 2017. Merci



Charles de Brouckere

En page 7 :

Société Anonyme
Saint-Léonard



Les Journées du Patrimoine,
l'arrêt de bus Chéri, l'Esplanade,
les Coteaux, l'étonnante réponse
de M. Vrancken pour son vignoble,
le Groupe Propreté, les projets...

Jeudi 26 janvier 2017 à 20 heures
Brasserie Haecht, rue Vivegnis, 291 à Liège

www.liegenord.be

JANVIER 2017

EVOLUTION de nos dossiers 2016, en cours

2017 ... On sabre ... le mousseux !

Ce fut le mardi 20 novembre, que Monsieur le Bourgmestre Willy Demeyer nous rendit visite. Ce fut une belle soirée sympathique et conviviale. Différents thèmes y furent traités, dont notamment la problématique de l'implantation de vignes sur nos coteaux.

Rappelez-vous, M. Demeyer nous informait que « **La Ville a acheté la parcelle des Filles de la Croix. 25.000m², prix de 108.00€.** Cet espace reste « espace vert » au plan de secteur. **Signature de l'Acte au 02/12/2016.**

Des contacts sont pris avec M. VRANKEN (champagne-coteaux). A l'époque le projet fut refusé à cause de l'emploi de substances chimiques. Il est fait une nouvelle proposition SANS emploi de produits chimiques. Des études préalables sont menées avec des associations. Question aussi de l'érosion des sols ... »

En cette force retrouvée, nous avons alors pensé inviter Monsieur Vranken à une prochaine réunion. C'est toujours sympa, ... surtout à l'heure de l'apéro et/ou du verre de l'amitié. Un petit mail lui fut donc envoyé.

De : tgasco@vrankenpommery.fr [mailto:tgasco@vrankenpommery.fr]
Envoyé : jeudi 15 décembre 2016 18:30
À : georges.goose@skynet.be
Objet : Votre réunion du 26 Janvier 2017

Monsieur
Bonsoir
Je viens vers vous suite au mail que vous avez posté sur nos "contacts".
A la demande de Monsieur Vranken, je viens vous apporter réponse, à savoir que nous n'avons aucune volonté de venir sur Liège pour y planter un vignoble.
Nous ne voyons donc pas l'intérêt pour nous de venir participer à la réunion organisée par le Comité de quartier.
Sincères et cordiales salutations.

Thierry GASCO
Chef de Cave-Oenologue

2017 ... On balaye ...

Rappelez-vous, en 2016, nous exprimions en notre « histoire cochonne », la colère suscitée par des rues sales, souillées par l'incivisme de certaines personnes. Ce point fut évoqué lors de notre entrevue avec M. le Bourgmestre. Il y fut question d'une Commission Propreté. Les choses avancent : Monsieur le Bourgmestre, a invité Monsieur Lecoq, Manager des nuisances publiques, à une première réunion « brain-storming ». Ce dernier nous a demandé nos disponibilités. Ainsi, « *Suite à sa visite au comité de quartier, le Bourgmestre a souhaité que les différents partenaires concernés par la problématique sous-objet réfléchissent ensemble à l'amélioration de la situation. Une première réunion va être programmée.* » Merci



Page 2

Rue REGNIER-PONCELET (1800-1873)

Jean-Henri REGNIER est né le 16 avril 1800 au hameau de Forge Thiry- lez-Theux. Son père fut cultivateur. J.H. Regnier débuta sa carrière en 1818, comme ouvrier chez Poncelet-Raunet. Cette entreprise produisait des limes et de l'acier fondu.

Jean-Nicolas PONCELET (1763-1823) dirigeait cette entreprise. En 1809, il entra comme directeur à la Fonderie de zinc de Jean-Jacques DONY, dit « l'abbé Dony ».

En 1820, sous le régime hollandais, avec pour « charge les équipements des ateliers » de la Monnaie royale des Pays-Bas, Jean-Henri REGNIER, se rend à Utrecht. Il en reviendra en 1821, résidera au N°610 de la rue Saint-Léonard ; plus tard au 245 faubourg de Saint-Léonard. Il se maria avec Galatée Raunet, la fille de son patron.

En 1823, survient le décès de son beau-père. Alors, l'entreprise emploie 130 ouvriers.

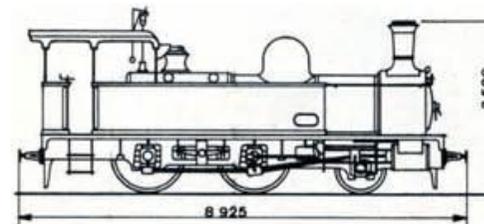


En 1825, Jean-Henri REGNIER-PONCELET achète des terrains au 1 de la rue Saint-Léonard. La qualité de sa fabrication lui permit d'obtenir une renommée qui favorise sa réussite et l'amène en 1835 à choisir de développer son affaire en s'associant pour créer une société anonyme.

C'est ainsi que fut créée la « **Société de Saint-Léonard** » par l'apport de capitaux via CHARLES de BROUCKERE, directeur de la Monnaie et de la Banque de Belgique. En les statuts : fabrication du fer et de l'acier pour la construction d'outils et de machine. Ambiance

« révolution industrielle XIXème », notre quartier.

... En 1840, Jean-Henri REGNIER-PONCELET débute sa production de locomotives à vapeur dans ses ateliers de la Société de Saint-Léonard à Liège au bénéfice de la jeune Belgique indépendante (1830).



Machines essentielles aussi dans les charbonnages., et machines indispensables pour l'industrialisation du bassin liégeois au XIXème siècle.

Jean-Henri REGNIER-PONCELET décéda en 1873. M. VAESEN lui succéda. En 1900, la société déménagea vers Ans. La société sera dissoute en 1927.

En ses statuts, le Comité de quartier Saint-Léonard se définit clairement apolitique. A sa demande expresse, le parti ecolo fut reçu à notre réunion de Bureau. Une idée nous en a surgit. Hors période électorale, sans idées préconçues, en toute neutralité donc, il nous semble opportun de pouvoir inviter tous les partis politiques à nos prochaines assemblées publiques afin de connaître leur vision pour le développement du quartier Saint-Léonard.

En cet esprit, un email fut adressé à toutes les formations politiques ... **sans réponse de leur part aujourd'hui**. Ainsi, ce rappel au MR, au PTB, à Ecolo, au PS et au CDH

...
A l'approche de grandes décisions (l'Eco quartier, le tram...), notre quartier si proche du Cœur historique, si peuplé, si dynamique devra relever de grands défis d'environnement, de mobilité et d'intégration sociale.

Notre Comité souhaite être un maillon constructif de ce renouveau, en marche. Afin d'alimenter le débat et de prendre connaissance des projets que les partis liégeois ont dans leur carton, nous souhaitons que les habitants du quartier puissent vous rencontrer en dehors de la période pré-électorale.

Nous proposons à chaque parti de prendre le temps de nous rencontrer et d'échanger sereinement des visions pour notre avenir.

Les questions sont nombreuses :

- *Quelle est la place des quartiers dans la Ville, comment sont-ils représentés, quelle structure mettre en place pour une décentralisation accrues ? etc.*
- *La mobilité*
- *L'environnement*
- *L'intégration*

Et la liste n'est pas exhaustive...

Autant de sujets sur lesquels, il nous semble important de donner l'occasion aux représentants élus de nos habitants (ou en puissance de l'être) de s'exprimer et de débattre dans la longueur.

Nous concevons ces rencontres comme suit :

Une réunion (ouverte à tous) de 2 heures maximum en soirée (le 4^e jeudi) ; réunion durant laquelle chaque parti, chacun à son tour, viendra nous rencontrer et faire part de ses projets, de sa vision pour l'avenir.

L'ordre de passage des partis fera l'objet d'un tirage au sort en public lors de notre prochaine assemblée, le 26 janvier 2016 . Les réunions auront lieu en février, avril, juin, septembre et novembre 2017.

Lors de la réunion, un représentant aura 30 à 45 minutes pour faire un exposé (toutes les techniques multimédia sont envisageables) sur la vision de son parti pour le futur de Liège et plus spécialement celle concernant notre quartier. Suivra un échange avec l'assemblée.

Il nous semble qu'en démocratie, le lien entre les habitants et les élus doit être proche, renforcé et transparent. Ces réunions se veulent aussi un outil pour favoriser ce lien.

Nous ne doutons pas que votre parti sera intéressé par ces plateformes.

Lors de notre réunion du 26 janvier 2017, nous aimerions annoncer la participation de vous tous...

Nous n'attendons plus que votre assentiment ... Merci.

L'arrêt de bus 1 et 24 aujourd'hui rue Chéri ?

Nombre de nos concitoyens sont surpris du déplacement de l'arrêt Marengo à l'issue des travaux d'aménagement de la rue Saint-Léonard. Aujourd'hui, « ils » l'ont positionné à hauteur de la rue Chéri. Suite à cette mystérieuse énigme, nous avons soumis l'effet de notre surprise à Monsieur l'Echevin Léonard, au TEC, un voisin réagit.

M. Léonard nous répond ceci, et nous l'en remercions :

« Votre courrier relatif au déplacement de l'arrêt de bus « Marengo » et au changement de sens de circulation des rues Marengo et Laport, a retenu ma meilleure attention.



Concernant le déplacement de l'arrêt de bus « Marengo » en face de la rue du Chéri, j'attire votre attention sur le fait que la future position de l'arrêt a été présentée lors des quatre consultations globales publiques organisées en juin 2013, mars 2014, janvier 2015 et décembre 2015 (en dehors des autres rencontres avec les comités de quartier), sans qu'aucune objection n'ait été soulevée.

Le déplacement avait, en effet, pour but de créer des emplacements de stationnement supplémentaires. Je n'ai évidemment pas la prétention de résoudre tous les problèmes liés au manque de stationnement dans le

quartier mais la création de 5 emplacements n'est pas négligeable. De plus, ce stationnement profitera également aux commerçants à proximité, comme la librairie « Chez Pierre ».

Par ailleurs, initialement, le déplacement était prévu de l'autre côté du carrefour « Marengo/Franchimontois ». Toutefois, afin d'éviter les désagréments liés à l'arrêt d'un bus devant les fenêtres des riverains, **en concertation avec les services du TEC**, nous avons décidé de placer l'arrêt devant un mur « aveugle », quelques mètres plus loin.

En outre, l'arrêt répond parfaitement aux prescriptions des services du TEC en matière d'accès aux personnes à mobilité réduite.

En ce qui concerne le changement de sens de circulation des rues Marengo et Laport, cette mesure a été décidée, sans concertation, par les Services de Police. A la suite de mon intervention et comme vous avez déjà pu le constater, le sens de circulation a été rétabli comme à l'origine. ... »

Par ailleurs le TEC objecte : « Bonjour. Précision : il n'y a eu aucune revendication du TEC, c'est que j'ai déjà communiqué. Il a seulement été consulté sans émettre d'objection de son point de vue.

Donc comme pour le raisonnement pour les riverains ne pas reporter la responsabilité sur un tiers autre que la ville. Ce n'est pas un avis mais un fait que je partage. Bon début d'année. »

Y a quelqu'un ?

Enfin, un de nos lecteurs s'exprime : « Qu'il me soit permis de faire seulement quelques remarques :



La meilleure idée du monde, même annoncée à l'avance avec moult précautions, si elle se révèle désastreuse lors de sa mise en œuvre, on la change. POINT BARRE ! Et on ne trouve pas des explications alambiquées pour faire porter le chapeau aux riverains qui ne se sont pas exprimés préalablement.

Justifier qu'on ne va rien changer parce que " la future position de l'arrêt a été présentée lors des quatre consultations globales publiques organisées en juin 2013, mars 2014, janvier 2015 et décembre 2015 (en dehors des autres rencontres avec les comités de quartier), sans

qu'aucune objection n'ait été soulevée" n'a pas de sens : **en réunion de comité de quartier je n'ai jamais entendu parler de déplacement d'arrêt de bus, pas plus que de changement de sens des rues entre le quai et la rue Saint Léonard.**

Et si les sens de circulation des rues transversales ont pu être rechangés si vite, pas de raison de ne pas remettre l'arrêt à sa position initiale. Les quelques places de stationnement gagnées ne profitent certainement pas au commerce du libraire où on ne sait plus s'arrêter du tout ! C'est mon idée et je la partage ;-) » **Oufiti !**

2017 ... des nouveaux bus, en attendant le tram ...en 2021 ?

Le tram, c'est (enfin) presque demain. Rappelons-nous le calendrier : décembre 2018 attribution du marché et 2019, commencement des travaux à Liège.

Une question d'un de nos membres : **Pourquoi acheter des nouveaux bus pour Liège, alors que nous attendons la venue du tram!! Qui croit encore à ce tram? Qui vivra, verra. A + (Monique).**

Réponse du TEC: « Parce que le parc des bus est très vieux et qu'il faut les remplacer, au-delà du tram dont le dossier reste engagé à ce stade, nous avons un parc de 622 bus en régie, dont 246 doivent être remplacés à l'horizon 2019.

Donc obtenir 162 bus hybrides sur les 2 prochaines années c'est un progrès, les usagers auront du matériel plus confortable, qui répond à des normes de pollution et qui soit meilleur pour la qualité de l'air.

Pour le reste je trouve aussi assez anecdotique le cuir et les ports USB, mais c'est le cas de plus en plus dans les trains. Etant amené à circuler beaucoup en train pour de longs trajets, c'est pratique pour continuer à y travailler.

(Quant aux bus hybrides), j'ai plaidé en ce sens mais rien n'y fait le ministre campe sur sa position. C'est pour 2020 paraît!

Il y a néanmoins de quoi en mettre sur des lignes urbaines. Le jour où un 24 hybride passera dans St Léonard on pourra apprécier la différence.

Se plaindre de l'absence de clim' et puis annoncer qu'elle sera déjà en panne, c'est une posture. Le cuir moins durable que les tissus à base de plastiques? : un prochain débat en CQ ? »

Page 4



2017 ... Les journées du patrimoine



Nous nous proposons de participer à ces journées (septembre 2017). Le thème cette année est : **"Voies d'eau, de terre et de fer. Patrimoines et RAVeL"**

Sur ce thème nous proposerons une activité reliant, notamment par le RAVeL, la gare Vivegnis (voie de Fer) au Parc Astrid et la Darse (voie d'eau), avec une grande exposition au Parc Astrid (sur la Gare Vivegnis et Coronmeuse, la batellerie... et les enjeux futurs !).

Nous aurons besoin de votre soutien et votre énergie (exposition, RAVeL, communication, idées...). Venez ce 26 janvier, nous en parlerons !

Nous aurons aussi besoin de vos souvenirs : photos, documents, cartes... pour notre exposition (n'ayez crainte, nous scannerons vos documents, il ne s'agit de s'en dessaisir !).

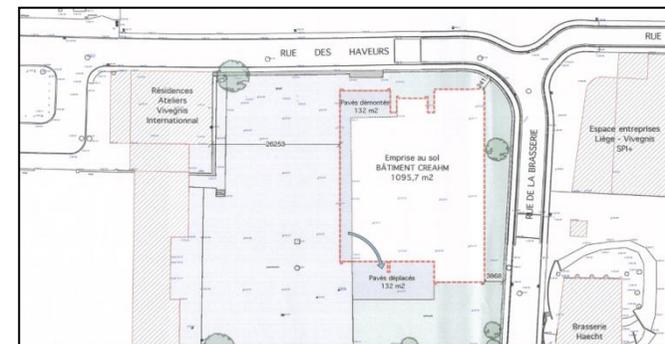
Bref, nous comptons sur toutes les bonnes volontés pour réussir ce projet.

2017 ... Ouverture dans clôture du 251 nord

Nous écrivions à M. l'échevin Hupkens : La fête de quartier Saint-Léonard en Couleurs est prévue pour le 20 mai 2017, et lors de l'inauguration de la nouvelle bibliothèque je vous avais demandé si il était possible de faire une ouverture dans la clôture du 251 nord, coté rue de la Brasserie pour permettre un accès plus facile lors de l'organisation de la brocante que nous installerons sur le site.

Pourriez-vous voir avec vos service si il y a effectivement une possibilité de faire ce travail ? Je vous avait aussi parlé du dragon qui se trouve à l'arrière de l'ancienne bibliothèque, peut-être pourrait-on le replacer à un autre endroit dans le quartier si le propriétaire est d'accord.

Réponse : Je reviens vers vous concernant votre demande pour l'ouverture d'une clôture rue de la Brasserie pour La fête de quartier Saint-Léonard en Couleurs prévue le 20 mai 2017. Le collège des régisseurs a donné son autorisation pour réaliser une ouverture dans la haie mais dans l'emprise du futur chantier CREAHM. Vous trouverez en annexe le plan d'implantation.



Merci !